

STAGE EN ENTREPRISES 2

UE n°79

CATEGORIE : TECHNIQUE LONG

SECTION : SCIENCES DE L'INGÉNIEUR INDUSTRIEL

OPTION : Biochimie Industries Biochimiques

Année : Bloc 5

Acronyme : sera complété par le secrétariat

Langue(s) d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - Institut Meurice (B10)

Tél : +32 2 526.73.03, Fax : +32 2 526.73.54, mail : hdehous@meurice.heldb.be

Enseignant responsable :

Stefano Casciato – Catherine Dekerckheer – Annick Masson – Sophie Liégeois – Etienne Gicquel – Patricia Rosseels – Anne Pietercelie – Roland Bourgeois

Nombre d'heures : 120 h

Nombre de crédits : 10 ECTS

Niveau du cycle : 2

Période : Q2

Cadre européen de certification : Niveau 7

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, l'ingénieur en Sciences de l'ingénieur industriel :

1. interagit avec les partenaires industriels, académiques afin de mener à bien son projet de stage
2. rédige son rapport de stage selon les instructions précisées dans la convention de stage
3. communique de manière adéquate auprès de l'entreprise/ laboratoire qui l'accueille
4. seul, organise son temps, planifie son travail et respecte les délais en tenant compte des priorités et des moyens
5. s'intègre, collabore activement avec l'équipe en place (pluridisciplinaire)
6. mobilise, complète et actualise de manière critique, ses connaissances notamment sur base de recherches bibliographiques et d'informations connexes
7. fait preuve de réflexivité, assume la responsabilité de ses choix et s'auto-évalue dans le cadre de ses projets
8. Identifie, traite et synthétise les données pertinentes pour son stage
10. à partir d'une analyse critique d'une situation spécifique au domaine industriel, l'étudiant élabore des procédures pour la conception, le dimensionnement, la mise en oeuvre et l'optimisation de procédés des industries chimiques et biochimiques
12. assure le suivi d'un processus et introduit les actions correctives en fonction des résultats



13. utilise de manière appropriée les techniques expérimentales (tests, mesures ou réglages), les outils informatiques et scientifiques permettant de résoudre des problèmes complexes et de réaliser un projet de l'industrie chimique ou biochimique.

Liste des UE prérequisés et corequisés :

Pré requisés : L'ensemble du cursus suivi précédemment (3 bac et 2 ma)

Corequisés : -

Autres connaissances ou compétences prérequisés :

idem

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Objectifs :

Le stage a pour but de former l'étudiant à l'exercice de la profession à laquelle le préparent ses études d'ingénieur en sciences industrielles, par l'accomplissement de tâches relevant de ladite profession. Le stagiaire ne peut être chargé de tâches étrangères à l'exercice du métier. C'est une première insertion professionnelle.

Contenu :

A définir pour chaque cas selon le lieu du stage, avec l'étudiant, le référent interne et l'entreprise/labo qui l'accueille. Stage en milieu professionnel.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

AA : Mise en situation

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

| Cours Concernés | H | Pond. | Janvier | | | Mai | | | Deuxième session | | |
|-----------------|-----|-------|---------------|-------|------|---------------|-------|------|------------------|-------|------|
| | | | Eval Continue | Ecrit | Oral | Eval Continue | Ecrit | Oral | NR | Ecrit | Oral |
| Stage | 120 | 10/10 | | | | 70% | 30% | | 100% | | |

Informations sur le mode d'évaluation :

Rapport écrit et évaluation par l'entreprise avec approbation de l'enseignant référent à la fin du stage (date précise selon convention) – non remédiable. Grille d'évaluation ci-jointe.

| Rubriques | Notes | S.O. | Commentaires éventuels |
|---|--------------|------|--|
| Comportement général | | | |
| Présentation | / 20 | | Comportement général du stagiaire lors des entrevues et pendant le stage |
| Intégration à l'équipe | / 20 | | Faculté du stagiaire à s'intégrer dans une équipe |
| Respect de la hiérarchie | / 20 | | Respect du stagiaire vis-à-vis des membres de l'équipe, qu'il s'agisse de cadres ou d'ouvriers |
| Aptitudes professionnelles | | | |
| Connaissances théoriques | / 20 | | Il se peut que le travail demandé au stagiaire n'ait pas encore été abordé. Dans ce cas, S.O. |
| Aptitude à apprendre | / 20 | | Il se peut que le travail demandé au stagiaire ne nécessite pas d'apprentissage particulier. Dans ce cas, S.O. |
| Adaptation au travail pratique | / 20 | | Comportement général du stagiaire face au mode de travail en milieu industriel. |
| Gestion du travail | / 20 | | Utilisation du temps imparti, ordre, soin méthode |
| Utilisation de l'appareillage | / 20 | | Comportement général du stagiaire face à l'utilisation de l'appareillage de laboratoire ou de production |
| Qualité et quantité du travail accompli | / 20 | | Qualité et quantité de travail en tenant compte du type de travail demandé. |
| Traitement des résultats | / 20 | | Autonomie du stagiaire dans le traitement des résultats, exactitude des calculs, utilisation de l'outil statistique. |
| Capacité d'analyse des résultats | / 20 | | Appréciation par le stagiaire de la qualité des résultats, répétition éventuelle des mesures, rejets de valeurs, ... |
| Esprit d'initiative et adaptation aux situations vécues | / 20 | | Comportement du stagiaire face à un problème nouveau ou une situation nouvelle pouvant apparaître |
| SOUS-TOTAL | / 240 | | 240 points sont attribués pour les rubriques précédentes faisant appel aux qualités humaines, intellectuelles et techniques du stagiaire |
| | | | |
| Evaluation par l'entreprise | / 20 | | Le maître de stage corrige le rapport, apprécie le fond, la forme, l'orthographe, les corrections apportées, ... |
| SOUS-TOTAL | / 260 | | |
| | | | |
| TOTAL ENTREPRISE | /140 | | Les points attribués par l'entreprise, en concertation avec l'enseignant référent sont ramenés sur 140 |
| Rapport de stage | | | |
| Evaluation par l'enseignant | / 60 | | L'enseignant référent seul apprécie uniquement le texte final. Il ne participe pas à sa rédaction et ne le corrige pas |
| | | | |
| TOTAL FINAL | / 200 | | La cote de stage est établie sur un maximum de 200 |

Chacune des notes doit être précisée (par exemple 12,5/20) dans la case *ad hoc* en tenant compte de l'échelle docimologique de notation propre à l'Institut Meurice selon :

< 8/20 : très insuffisant
8-9/20 : insuffisant,
10-11/20 : faible,
12-13/20 : satisfaisant,
14-15/20 : bon,
16-17/20 très bon,
18-19/20 : excellent,
Sans objet.

Informations complémentaires :

L'UE est réussie si la note est de 10/20.
Une absence à une partie d'évaluation entrainera une absence pour toute l'UE.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue de son stage, l'étudiant sera capable de :

- * S'intégrer dans une équipe professionnelle dans le respect de la hiérarchie et des codes de conduite interne à l'entreprise
- * S'adapter et gérer son travail quotidien
- * Appliquer les notions théoriques acquises dans son cursus
- * Analyser et critiquer ses résultats
- * Rédiger un rapport de stage complet et compréhensible

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés) :

AA : selon le lieu de stage